



COURRIER des PENSIONNÉS

CGT - ÉNERGIES TOURAINE



Rejoignez-nous,
c'est tout Droit à
Gauche.
Solidarité,
Fraternité,
Liberté...

Bulletin trimestriel n° 55



Editorial.....

Une nouvelle réforme des retraites encore une loi contre les salarié.e.s

Les lois pour restreindre les droits des travailleurs se succèdent régulièrement, et la période « Macron » est fertile en événements.

L'encre de la loi sur le chômage à peine sèche voici que celle sur les retraites arrive à l'Assemblée Nationale. Après Juppé, Balladur, Touraine, et j'en passe, voici « Macron – Borne ». Ce projet de loi, ce sont les salarié.e.s qui en paieront la note. Elle sera salée

Quelle est la situation actuelle?

- jusqu'à 25% des salarié.e.s travaillant dans des métiers pénibles sont déjà décédés aux environs de 62 ans,
 - le nombre de salarié.e.s chômeurs(euses) qui sont au RSA ne fait qu'augmenter,
 - l'expérience de vie des ouvrier.e.s est plus courte de 6 ans que les professions cadres et intellectuel.le.s,
 - seuls 35% des salarié.e.s de 60 à 65 ans sont au travail,
 - les femmes sont celles qui travaillent le plus au-delà de 65 ans pour essayer d'échapper à la décote,
 - pas de reconnaissance de la pénibilité des activités, permettant de partir plus tôt,
- Donc ce sont les plus pauvres, ceux qui auront le plus souffert au travail qui paieront cette réforme.
- Aujourd'hui l'âge de départ en retraite est de 62 ans avec 172 trimestres de cotisation, sur la moyenne des 25 meilleures années. Mais pour ne pas avoir de décote il faut travailler jusqu'à 67 ans.

Quels sont les problèmes que posent de cette loi ?

- cette loi anticipe dès septembre 2023 la loi Touraine qui devait être en application qu'en 2025,
- dans les IEG, tous les nouveaux(elles) salarié.e.s embauché.e.s à compter du 1er septembre 2023 le seraient au régime général. Le régime des IEG serait en extinction!! (Suite=>)



- tous les droits des services actifs sont supprimés. Les critères de pénibilité seraient de fait supprimés, le droit commun s'appliquerait.

Les retraité.e.s actuel.le.s seront aussi impacté.e.s par cette loi, car une caisse de retraite qui serait en voie de disparition aurait des impacts importants sur l'ensemble de notre protection sociale (CCAS, CAS, Mutuelle, etc...).

Car qui peut affirmer que le gouvernement ne s'arrêterait qu'à notre régime de retraite?

La CGT affirme que la retraite à 60 ans, est possible et finançable :

- une vraie égalité des salaires Femmes/Hommes, c'est un gain de 6 milliards d'euros,
- une augmentation des cotisations sociales est aussi possible,
- les entreprises qui bénéficient d'une manne de l'État de plus de 160 milliards d'euros par an, peuvent voir ces cadeaux revus à la baisse,
- plus de 80 milliards d'euros par an de fraudes diverses (TVA, impôts, cotisations sociales,..) : quand le gouvernement dotera les différents services du ministère des Finances de moyens humains pour lutter efficacement?

La discussion à l'Assemblée Nationale commencera le 8 février. Il faut des actions fortes de tous les salarié.e.s pour faire reculer ce gouvernement.

Car le gouvernement a peur des actions fortes qui vont se dérouler et ne veut pas qu'un blocage du Parlement ait lieu. Cette loi, est incluse dans le projet de loi de finances de La Sécurité Sociale (PLFSS), qui comme le budget permet d'utiliser sans limite l'article 49-3.

Cela promet des débats limités dans le temps, des expressions tronquées des députés de l'opposition.

Une très forte mobilisation des salarié.e.s, avec nous les retraité.e.s est indispensable!

Le 19 Janvier, près de 20 000 personnes mobilisées à Tours et 2 millions au niveau national

Le 11 février début des vacances scolaires, un samedi dans la lutte, 15 000 personnes de tous les secteurs et 2,5 millions au niveau national....



Revalorisation de la pension de 0.8% au 01/02/2023 avec effet rétroactif au 01/01/2023 qui fait suite à une revalorisation de 4% au 1er juillet 2022 soit encore une perte de pouvoir d'achat par rapport à l'inflation en 2022 et ce n'est pas fini !!!

AVANTAGES EN NATURE ENERGIE... +30% D'AUGMENTATION !

Les salarié.e.s et retraité.e.s des Industries Électriques et Gazières (IEG) bénéficient d'un Tarif Particulier pour leur consommation domestique et familiale d'électricité et/ou de gaz. **Un avantage en nature imposable.**

Pour exemple, et à titre indicatif, une famille de 4 personnes en chauffage individuel devra déclarer 2257€ en 2023 contre 1735€ en 2022 d'Avantages en Nature.

Egalement une Hausse du taux de cotisation CAMIEG de 2,01 % à 2,25 %



Centre Hospitalier du Chinonais

Voilà le tableau que dresse le syndicat CGT de l'hôpital de Chinon :

L'année 2022 fût mouvementée au CHC. Notre direction a révisé les maquettes organisationnelles de tous les services de l'hôpital en réduisant drastiquement le nombre de personnel soignant.

Elle a également supprimé les postes d'infirmier.e.s de nuit sur l'EHPAD (établissement hospitalier pour personnes âgées dépendantes) depuis 1 an c'est l'Hospitalisation A Domicile (HAD) qui intervient si besoin et surtout s'ils peuvent car 2 infirmier.e.s la nuit pour le département 37.

L'agent du service sécurité incendie de nuit n'est plus présent ce qui était rassurant pour les collègues de nuit car il aidait en cas d'agitation d'un.e patient.e notamment aux urgences ou même sur les autres secteurs. Les collègues de nuit se sentent délaissés et en danger.

Nous avons dû faire face à plusieurs fermetures le week-end du service des urgences et la dernière date du mois de janvier où c'est le véhicule du SMUR qui était fermé pendant quelques heures dû à un manque de personnel formé. Malgré plusieurs dépôts de droit d'alerte et un danger grave et imminent la direction n'entend rien et continue tête baissée à conduire le CHC droit dans le mur. Nous sommes très inquiet.e.s concernant la situation de ce dernier, pour notre maternité qui a fait face à une baisse de naissance suite à sa fermeture au mois de mai. Le service de médecine qui a dû fermer la moitié de ses lits suite à un manque de médecin (depuis août et toujours d'actualité), l'Unité de Soins Longue Durée a fermé 10 de ses lits faute de personnel, il y a eu également la fermeture définitive de la résidence des Groussins au mois de juin (maison de retraite capacité de 57 lits).

L'année 2023 ne présage rien de mieux car le déficit de l'Hôpital continu de se creuser (- 9 millions projetés avant perception des aides de l'ARS).



L'intersyndicale, soutenue largement par les personnels du centre hospitalier et par un collectif de soutien luttent et mobilisent depuis plusieurs mois pour stopper cette catastrophe, cette spirale infernale. Ils(elles) ont besoin de nous pour préserver le Service Public de la Santé dans le Chinonais. Nous devons leur apporter un soutien actif.

Le réseau solidaire :

C'est un dispositif à caractère social animé et basé sur l'écoute et l'entraide entre agents actifs et inactifs bénévoles, élu.e.s et professionnel.le.s de nos Activités Sociales. Son but est de consolider ou recréer un lien social. Les actions Réseau Solidaire se construisent au travers d'échanges et de partage par la visite d'un binôme de bénévoles à votre domicile. La présidente du Réseau Solidaire est **Ludivine Bruère...**



Nadège PAUL, Assistante Action Sanitaire et Sociale CCAS • Territoire Centre, Antenne de TOURS
45 Avenue Stendhal • BP 0514 37205 TOURS Tél. antenne : 02 47 48 50 33



Traversée historique du pont Wilson,....



Tous ENSEMBLE.. dans la rue.

COMPTE-RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU

25 JANVIER 2023

ELECTIONS DU BUREAU 2023

Comme annoncé depuis plusieurs mois, la CGT n'a présenté aucun candidat(e) à la Présidence de la CMCAS Tours-Blois. Les autres organisations syndicales, en toute connaissance, n'ont présenté aucun candidat(e) non plus ! Préférant accuser la CGT de « prise d'otage » des bénéficiaires.

Depuis des mois, ils n'ont de cesse de refuser tous les projets CGT et critiquent depuis de nombreuses années la gestion CGT des activités sociales. Alors que l'opportunité leur est offerte de mettre en œuvre leur mode de gestion et leurs projets....

Ils ne présentent aucun candidat(e) aux responsabilités et se fendent de déclarations laminaires contre la CGT.

A compter de ce jour, votre CMCAS n'a plus de gouvernance !

La CGT n'a pas à rougir de son engagement dans les activités sociales depuis 77 ans. 90% des activités organisées aujourd'hui dans votre CMCAS sont proposées par les élu.e.s CGT des SLVie et Commissions. Ils (elles) se félicitent même d'avoir signé l'accord de branche « Moyens bénévoles » (moyens en temps pour les élu.e.s et les agents bénévoles ainsi que les locaux) qui acte la diminution des moyens à compter de 2024 jusqu'en 2029.

En 2023, vos élu.e.s CGT restent à vos côtés et continueront à œuvrer au Conseil d'Administration pour des activités sociales de qualité, de proximité, accessibles à toutes et tous dans le respect de nos valeurs d'émancipation, d'équité et de solidarité !



Nos Hôpitaux et notre Santé toujours en Danger....

Madeleine RIFFAUD, grande résistante, interpelle Nicolas REVEL, directeur de l'AP-HP dans une lettre ouverte du 19 septembre 2022.

Au début du mois de septembre, Madeleine Riffaud, 98 ans, a vécu un calvaire à l'Hôpital Lariboisière. Elle a été abandonnée sur un brancard sans manger pendant 24 heures. Dans une tribune publiée dans la Revue Commune, elle dénonce l'état révoltant de l'hôpital public. Vous pouvez découvrir cette lettre sur "[revuecommune .fr](https://www.revuecommune.fr)" et des extraits

Il ne faut pas dépasser les bornes



La fin des régimes spéciaux

Le gouvernement Macron vise la disparition des régimes spéciaux. Ces systèmes particuliers sont pourtant adaptés au travail dans les secteurs concernés et participent à l'attractivité de professions qui peinent à recruter.

Le gouvernement justifie la suppression des régimes spéciaux au nom d'une organisation du travail révolue dans ces entreprises.

"La réforme annoncée par le gouvernement poursuit la casse des régimes dits spéciaux de retraite en reproduisant pour la RATP, les Clercs et employés de notaires, les personnels de la Banque de France ainsi que les membres du Conseil économique social et environnemental, et les Industries électriques et Gazières (IEG) ce qu'il avait déjà fait pour la SNCF en 2019" dénonce Catherine Perret, secrétaire confédérale de la CGT en charge des retraites.

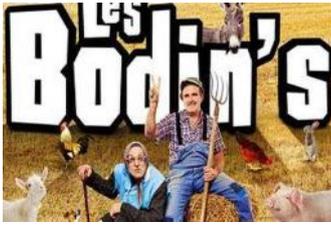
À partir du 1er septembre 2023, les nouveaux embauchés dans ces entreprises et secteurs concernés par les régimes dits spéciaux seraient obligatoirement affiliés au régime général pour leur retraite de base et complémentaire.

Cette annonce du gouvernement d'Elisabeth Borne s'articule avec la casse des statuts et la privatisation des entreprises autrefois publiques.

La suppression des régimes spéciaux va à rebours complet de la reconnaissance de la pénibilité dans ces secteurs et remet en cause l'attractivité des métiers pourtant aujourd'hui en manque chronique de personnel.



Concert Spectacle Concert



LES BODIN'S GRANDEUR NATURE - PARC EXPO DE TOURS

Le prix des places est à partir de : 35.00 €

Date : vendredi 10 mars 2023 au dimanche 12 mars 2023

Ecrit, mis en scène et interprété par Vincent DUBOIS et Jean-Christian FRAISCINET, le phénomène burlesque ?'Les Bodin's Grandeur Nature'' triomphe dans tous les zéniths de France depuis septembre 2015.

Vite adopté par un public souvent hilare et ému, le spectacle a déjà enthousiasmé plus de 1 500 000 spectateurs.

VICTOR CASTANET

Lecture Lecture Lecture



Les fossoyeurs de Victor Castanet , Collection J'ai Lu (25/01/2023)

Une version augmentée du livre à l'origine du scandale Orpea est paru le 25 janvier 2023

A l'occasion de la sortie en poche de son livre, Victor Castanet revient, dans les pages supplémentaires, sur les coulisses scabreuses de la publication de son enquête et s'en prend nommément à des personnalités politiques et médiatiques

L'Elysée (et les oligarques) contre l'info de Jean-Baptiste RIVOIRE

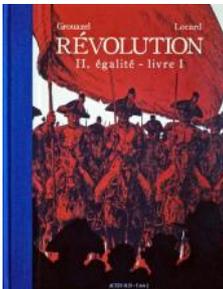
Éditions les liens qui libèrent



Jean-Baptiste Rivoire nous livre un travail mené au cœur du système médiatique français, riche en révélations et lève un voile sur les raisons sulfureuses entre le pouvoir et les médias. Il y raconte comment, en lien avec les puissants industriels ayant pris le contrôle de la presse, nos trois derniers présidents ont agi au mépris du droit à l'information des citoyens français et des principes démocratiques. Une enquête édifiante !

Révolution tome 2 chez Acte Sud (Album BD en couleur, Couverture Cartonnée avec Dos Toilé—138 pages)

Aurolé par le Fauve du meilleur album à Angoulême en 2020 pour le premier tome, Grouazel et Locard nous livrent un second opus tout aussi relevé. Ils ont conservé les personnages, en ont ajouté des nouveaux. La liberté est passé, elle n'a pas abouti à l'égalité... Si vous n'avez pas lu le tome 1, c'est aussi une belle idée de cadeau.



Les membres du Conseil syndical :

- Alain AVERTIN
- Marie-Angèle DOUSSOT
- Pascal GIROLET
- Joël QUITTET
- Pierre-Marie ROBIN
- François ROTA-SCORLASETTI
- Bernard ROZE
- Christian SEISEN
- Claudine VILLIERS
- Laurent BEAUFRERE
- Christian LAMORT
- Claude THOMANN
- Patrice HAMON
- Pascal BONNEFEMME



Directeur de la publication : Matthias BRETON
Conception: COLLECTIVE

n° CPPAP 0125 S 06981
Dépôt légal 31 août 2007 - ISSN : 1967-5348
Imprimerie syndicat CGT
91 rue Fromental
37204 TOURS Cedex 3
Tél : 02 47 48 58 59/02 47 48 53 09
Fax : 02 47 66 33 58
Courriel: egst.cgt@laposte.net



Coupon de contact et de syndicalisation

Coupon à renvoyer à :

Syndicat CGT Energies Touraine
91 rue Fromental
37204 TOURS Cedex 3

Tél: 02 47 48 58 59 / 02 47 48 53 09

Fax : 02 47 66 33 58

Courriel: egst.cgt@laposte.net

Je souhaite : prendre contact me syndiquer

recevoir régulièrement des informations CGT

Nom-Prénom _____

Adresse _____

Mail : _____@_____

Tél: _____/Port: _____